

Procès-Verbal du Conseil Municipal Du 24 février 2023

Séance du 24 février 2023 - Ouverture de séance à 20h45.

Étaient présents : Martine BESSIERE (Présidente), Frédéric BECAMEL, Laurence LAURENT, Pierre BOULDOIRES, Pierre VAYSSADE, Christophe CLAMENS, Jennifer GASC, Christiane LUTRAND.

Absents : Sébastien LAURENT, a donné pouvoir à Laurence LAURENT.
Martine BATUT.

Secrétaire de séance : Christiane LUTRAND.

1°) Lecture du procès-verbal de la séance du 30/01/2023 :

Approbation à l'unanimité.

2°) Choix des travaux de voirie pour 2023 – Délibération approuvant le projet avec demande de subvention DETR et plan de financement :

Accord pour voirie communale de la Roussarie selon un devis de 31 915€ HT, avec une demande de subvention DETR à hauteur de 40%, pour un autofinancement de 60%.

Accord pour la réalisation d'un enrochement voirie communale de Condors pour un montant de 3 960€ HT.

Approbation à l'unanimité des membres présents.

3°) Délibération approuvant le remplacement du battant de la cloche 2 avec demande de subvention DETR et plan de financement :

Accord pour le changement du battant de la cloche 2 pour un montant de 1 410€ HT, avec une demande de subvention DETR à hauteur de 40%, pour un autofinancement de 60%.

Approbation à l'unanimité des membres présents.

4°) Délibération pour l'étude de faisabilité du projet de géothermie et demande de subvention dans le cadre du Fonds Vert - Ingénierie :

Reportée.

5°) Mise en place de la tarification de la location du chasse-neige (matériel et chauffeur) :

Délibération pour la mise en place d'un tarif de location du chasse-neige à 130€ de l'heure comprenant matériel, carburant et chauffeur.

Approbation à l'unanimité.

6°) Attribution des biens de section du Paulet avec convention pluriannuelle de pâturage :

Suite au départ à la retraite de Monsieur André LAUTARD, des parcelles de biens de section sur le secteur du Paulet se retrouvent vacantes. Il est proposé d'attribuer celles-ci à Monsieur André PEGORIER-MAS, qui avait sollicité le conseil municipal en ce sens.

L'attribution se fera par une convention pluriannuelle de pâturage et un état des lieux sera réalisé.

Approbation à l'unanimité.

7°) Mise en place d'une vente d'herbe au lotissement Les Oulières :

Afin de permettre l'entretien des espaces non bâtis sur le secteur du lotissement les Oulières, il est proposé de mettre en place une vente d'herbe annuelle, avec une mise à prix à 80€.

Il y a la possibilité de pâturer les lots vacants du lotissement à condition de libérer le terrain dès qu'une vente sera consentie. Cette vente d'herbe est réservée aux agriculteurs de la commune, avec offre sous enveloppe. La vente d'herbe sera consentie au plus offrant.

Approbation à l'unanimité.

8°) Questions diverses :

- ❖ Panneaux photovoltaïques proposés par le SIEDA sur le garage communal : prix de l'étude 300€ HT. Voir autre société « ECOLOGIC BOZOULS ».
- ❖ Courrier de l'EARL JMP Cestrières Moulhac pour information de demande d'autorisation d'exploiter. Faire une convention suite au changement de statuts.
- ❖ Location tractopelle mensuelle chez LOXAM – 15100 SAINT-FLOUR.
- ❖ Jalons : prix beaucoup trop élevé (SIGNAUX GIRAUD)
- ❖ Filets à neige : voir UNICOR, AGRIFOURNITURES....
- ❖ Informations concernant le mini tracteur
- ❖ Prêt de chaises pour la Transhumance (130).

La séance est levée à 23h00.